



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 114009

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la qualité de vie en zone urbaine. Après s'être consacrée pendant longtemps à la protection des milieux ruraux, l'Union européenne se tourne désormais vers l'amélioration de l'environnement urbain. En effet, quatre Européens sur cinq vivent dans une zone urbaine. Leur qualité de vie est directement influencée par l'état de l'environnement urbain, lui-même soumis à la saturation des transports en commun, aux embouteillages, au manque d'espace pour le stationnement, au bruit, à la pollution, aux déchets, aux contraintes liées à la rénovation des bâtiments historiques, à la pénurie de logements... En conséquence, il lui demande si elle entend mettre en place une stratégie pour améliorer les conditions de circulation, réduire la pollution et rendre la ville plus belle et plus verte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114009

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13457